



Jean-Claude Buhner  
Claude B. Levenson  
**Aung San Suu Kyi,  
demain la Birmanie**



Picquier poche Extrait de la publication



**Jean-Claude BUHRER**  
**Claude B. LEVENSON**

*Aung San Suu Kyi,  
demain la Birmanie*

*Edition revue et complétée*



*Éditions  
Philippe Picquier*

*REPORTAGES*

Collection dirigée par  
PIERRE-ANTOINE DONNET

- © 2000, Editions Philippe Picquier
- © 2003, Editions Philippe Picquier  
pour l'édition de poche
- © 2010, Editions Philippe Picquier  
pour la présente édition

Mas de Vert  
B.P. 150  
13631 Arles cedex

[www.editions-picquier.fr](http://www.editions-picquier.fr)

*Photographies intérieures* : © Buhner et Levenson

*En couverture* : Portrait de Aung San Suu Kyi  
© J.-C. B.

*Conception graphique* : Picquier & Protière

ISBN : 978-2-87730-687-4

ISSN : 1251-6007

## SOMMAIRE

Carte .....	7
Avant-propos	
Des moines et un cyclone .....	9
Suu Kyi, fille d'Aung San .....	47
Ravalement de façade à Rangoun .....	97
Le monde birman .....	125
Tatmadaw .....	143
L'armée jaune .....	197
Minorités et rébellions ethniques .....	227
Le triangle de tous les trafics .....	269
Une répression multiforme .....	311
Bibliographie succincte .....	331

*Afin de faciliter la lecture, voici quelques repères :*

*Bogyoke* : général.

*Kyat, pya* : monnaie birmane.

*Longyi* : sarong unisexe.

*Nat* : esprit du terroir, tuteur ou gardien.

*Sangha* : communauté monastique, dite parfois « armée jaune ».

*Sawbwa* : prince féodal.

*Sayadaw* : abbé, moine supérieur.

*Tatmadaw* : armée.

*Thanaka* : de son nom savant *limonia acidissima*, arbre dont l'écorce broyée et diluée dans l'eau sert à se protéger du soleil.

*Termes de politesse (précédant le nom)*

*Bo* : pour un militaire.

*Daw* : pour une femme.

*Maung* : pour un jeune garçon.

*Ma* : pour une jeune fille.

*Ko* : pour un jeune homme.

*Saya* : pour un enseignant, un maître, un supérieur.

*Thakin* : pour un étranger considéré comme supérieur (équivalent de *sahib* en Inde).

*U* : pour un homme d'âge mûr.

AFPFL : Ligue populaire antifasciste pour la liberté.

ASEAN : Association des nations d'Asie du Sud-Est.

ASDU : Association de solidarité et de développement de l'Union (birmane).

BSPP : Parti du programme socialiste birman.

CIF : Forces irrégulières chinoises.

KIA : Armée de l'indépendance kachin.

KNU : Union nationale karen.

LND : Ligue nationale pour la démocratie.

SLORC : Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre.

SPDC : Conseil d'Etat pour la paix et le développement (nouveau nom de la junte).







## AVANT-PROPOS DES MOINES ET UN CYCLONE

*Telle est la Birmanie,  
où rien n'est pareil à ce qui se passe ailleurs.*

Rudyard Kipling

Des moines par vagues entières, successives, tel un ressac, jusqu'à devenir marée couleur ocre frangée de jaune ou d'orange dans les rues d'une ville, puis d'une autre, de Pakkoku à Mandalay, de Rangoun à Pagan, à Pégou, à Sittwe, à Moulmein et ailleurs en septembre 2007 ; un cyclone dévastateur baptisé Nargis quelques mois plus tard qui n'aura même pas balayé le référendum imposé par les militaires le 10 mai 2008 contre vents et marées, à l'effarement incrédule de la communauté internationale – ainsi va la Birmanie sous la férule d'une junte impassible dans ses réflexes obtus, au mépris de tout sentiment humain. Les Birmans, eux, n'ont le droit que d'obtempérer, et de se taire. Au moment de tenter de faire le point, toujours transitoire, la question revient une fois encore : comment sortir de cet immobilisme porteur de tous les dangers, défiant les tentatives les plus diverses de frayer une ouverture ?

Nul n'est prophète en son pays, dit-on, et les moines pas plus en Birmanie qu'ailleurs, même si, aujourd'hui

encore, ils sont solidement impliqués dans le tissu de la société locale – leur rôle prépondérant dans les secours et l'aide immédiate aux sinistrés dans le sillage de Nargis en a témoigné d'abondance. Le réveil spectaculaire de l'armée jaune descendue en processions pacifiques, imposantes par la sérénité de cette force inattendue sur le devant de la scène politique locale, en a surpris plus d'un, à l'étranger certes, mais sans doute autant dans les cercles restreints du pouvoir de Naypyidaw, la nouvelle capitale du pays fondée par et pour les militaires.

Il aura fallu à la junte près d'une semaine pour se ressaisir – et elle l'a fait à sa manière, brutale et sans réplique. Quoi de plus facile pour les centurions que de déployer des bataillons de soldats dressés à obéir et à faire feu sur tout ce qui bouge, y compris femmes, enfants et civils qui s'étaient joints par solidarité aux cortèges monastiques dans les villes ? Les images relayées d'emblée grâce aux nouveaux moyens de transmission technologiques par des témoins courageux se sont ensuite taries à mesure que s'amplifiait la répression, que se multipliaient les perquisitions dans les monastères et parmi la population, et que se propageaient les arrestations tous azimuts – jusqu'à ce que le silence retombe et que se détournent les projecteurs en quête d'autres actualités du jour.

Deux ans plus tard, peu d'échos se sont répercutés de ces manifestations de rues si surprenantes au-delà des frontières du pays : à se demander ce qui est advenu de ce mouvement spontané de protestation qui avait pris l'opinion internationale par surprise. Simplement, les monastères birmans ont été « nettoyés » des « éléments perturbateurs » par une junte désormais à cran, dont les tribunaux à la botte continuent imperturbablement de

prononcer de lourdes condamnations à de longues peines de prison à l'encontre de détenus privés de tout recours et de toute assistance juridique ou familiale, y compris médicale. Mauvais traitements et conditions de vie déplorables font l'ordinaire des prisonniers dans les geôles locales connues pour leur vétusté et la brutalité des gardiens.

Laïcs et moines sont logés à la même enseigne impitoyable, les autorités usant libéralement de droits qu'elles se sont octroyés, quitte à les enfreindre à leur convenance selon leur intérêt du moment. Aung San Suu Kyi en sait quelque chose, la recluse de Rangoun ayant tenté à l'automne 2008 de faire appel de la prolongation de son assignation à résidence, illégale selon les lois que la junte a elle-même instituées. De quoi s'interroger aussi sur la diffusion de l'information face à une dictature aussi obtuse que celle qui s'est ménagé un repaire à son usage quasi exclusif dans une nouvelle capitale conçue pour se mettre à l'abri d'une éventuelle colère populaire et où s'élaborent dans l'opacité, mais sous l'œil attentif des astrologues et autres devins, les mesures qui régissent la vie nationale. Même les employés et autres fonctionnaires contraints d'y vivre pour assurer leur existence préfèrent délaïsser leurs familles et ne les revoir que de temps à autre, afin de ne pas leur imposer une ambiance aussi morne dans un environnement inhospitalier.

Ainsi, c'est dans cette ville-fantôme que s'est préparé le référendum du 10 mai 2008, cette « consultation » populaire visant à entériner l'application de la « feuille de route » censée déboucher, après des élections générales annoncées pour 2010, sur une « démocratie disciplinée », conçue sur mesure pour perpétuer la mainmise

des militaires sur le pouvoir. Alors que la population n'avait même pas été prévenue de l'imminence d'un danger, les météorologues s'étant vu intimer l'ordre de « ne pas affoler le public » n'ont pas été autorisés à donner l'alerte, le cyclone Nargis s'est abattu dès le 2 mai sur le delta de l'Irrawaddy, dévastant le grenier à riz du pays et faisant des dégâts évalués à des millions de dollars. Après les premiers jours de confusion, il devint évident que les militaires dépassés par l'ampleur du désastre n'étaient nullement préparés à l'affronter.

Epargnée par la catastrophe, la junte n'a pas jugé bon de modifier ses plans, laissant les milliers de victimes sans logis et démunies de tout en proie à l'isolement, à la faim et au manque de ravitaillement, tandis que l'opinion internationale et plusieurs gouvernements se proposaient afin d'apporter les aides d'urgence nécessaires à leur survie. Les militaires ont préféré interdire le territoire aux bonnes volontés étrangères et se soucier uniquement du déroulement du référendum, simplement ajourné de quelques semaines dans les zones les plus durement touchées. Une fois encore, ce fut le *sangha* qui apporta les premiers secours, les sinistrés ayant cherché refuge dans les monastères et les temples, et les moines distribuant sans compter leurs propres réserves pour fournir au plus grand nombre de quoi tenir jusqu'à l'arrivée trop longtemps attendue de l'aide internationale. Six mois plus tard, les plaies étaient loin d'être pansées, la reconstruction commençait très lentement grâce à une solidarité organisée sur le tas avec les maigres moyens du bord, la vie reprenait dans les hameaux dévastés, mais nul ne connaît avec certitude l'ampleur du désastre, le nombre des victimes ni des disparus : les statistiques officielles

indiquent 140 000 morts, et l'évaluation des nécessités prioritaires de l'aide internationale se chiffre à près d'un demi-milliard de dollars.

Néanmoins, comme cela arrive trop souvent, une fois calmée la première vague d'indignation, retombés les échos de voix discordantes et les projecteurs repartis vers d'autres horizons, l'existence ordinaire a repris son cours dans un pays traumatisé mais résilient, sous la chape de plomb imposée par les militaires. Petit à petit, à mesure que l'attention se détournait pour happer d'autres malheurs, la répression reprenait elle aussi son cours, les prisonniers qui croupissaient dans les geôles depuis ce que certains avaient appelé « la révolution safran » ont été traduits devant des tribunaux ou des cours martiales à huis clos, et les sentences ont commencé à pleuvoir dru.

Laïcs, moines, activistes, journalistes, avocats et autres trublions, personne ne semble pouvoir échapper à la vindicte des militaires : sous couvert de « trahison, transmission de secrets d'Etat, mise en danger de la sécurité nationale » ou encore « troubles de l'ordre public », les sentences vont de la suspension des droits civils et autres interdictions de pratiquer sa profession au retrait de licence ou fermeture d'un bureau ou d'une échoppe, sans parler du déni de s'entretenir avec un avocat ou du refus de soins médicaux même en cas de maladie grave. D'après les informations disponibles fin 2009, les peines de prison varient, allant de quelques années – six semble être un minimum – à soixante-cinq ans pour une quinzaine d'activistes du groupe « Génération étudiante 88 » ; des opposants de Bogalay ont été condamnés de huit à vingt-quatre ans ; neuf moines ont écopé chacun de six à huit ans ; un syndicaliste – de douze ans

et six mois ; une douzaine de membres de la Ligue pour la démocratie à sept ans et demi de réclusion et d'autres de quatre à dix ans de prison. La liste est loin d'être exhaustive. Quant à U Gambira, un moine de 29 ans qui a joué un rôle prépondérant en septembre 2007, il a écopé de soixante-huit ans de prison. Un leader étudiant, Bo Min Yu Ko, s'est vu infliger une peine de 104 ans de prison ; le dirigeant shan Hkun Htun Oo a été condamné à 93 ans, et un militant pour la démocratie, Min Ko Ning, s'en tire avec 65 ans de détention.

En deux ans, quelque quatre cents personnes ont été lourdement condamnées tant pour leur rôle présumé dans les manifestations que pour avoir porté assistance aux victimes du cyclone Nargis sans attendre les secours officiels. Les moines en particulier sont toujours sous haute surveillance. Des bruits avaient couru en 2009 durant la saison des pluies au cours de laquelle se déroule la traditionnelle retraite annuelle que des discussions avaient lieu sur une éventuelle reprise des protestations pacifiques, les militaires n'ayant toujours pas présenté d'excuses au *sangha* pour leur conduite inappropriée. Du coup, plusieurs monastères se sont vu interdire par les autorités la récitation du *Metta-sutta*, le sūtra du Bouddha à propos de la bienveillance, à l'occasion des cérémonies de la pleine lune du cinquième mois du calendrier birman, soit du mois d'août, comme le veut la pratique traditionnelle locale.

Autre aspect moins connu de la dissidence birmane, celle de militaires, certes moins visible et pourtant non négligeable dans la complexité du jeu politique national. Parce qu'ils sont déclarés séditeux ou réfractaires par leur hiérarchie, ces récalcitrants passent en conseil de guerre accéléré et sans publicité, sous prétexte d'avoir

fourni des informations secrètes à l'opposition civile ou à la presse. Certains sont menacés du peloton d'exécution pour trahison. Une vague d'arrestations aurait frappé les rangs de l'armée en novembre 2009, venant ajouter des dizaines de nouveaux venus dans les cellules déjà surpeuplées des prisons.

Ces soldats rebelles sont souvent condamnés à des peines d'incarcération de 45 à 150 ans, sans que leur sort soit vraiment évoqué. Ainsi, certains analystes estiment que la disgrâce de Khin Nyunt en 2003 doit beaucoup plus à l'intervention de ses services de renseignement qui auraient sauvé la vie d'Aung San Suu Kyi et de son collègue l'ex-général Tin Oo lors de l'embuscade tendue par les sbires de Than Shwe à Depayin dans le nord du pays qu'aux accusations de corruption avancées pour l'évincer de la scène publique.

Poètes et musiciens ne sont pas mieux lotis, l'un d'eux a été condamné à deux ans de prison pour un acrostiche moqueur du chef de la junte et l'autre à six ans en raison de ses compositions irrévérencieuses. Un jeune blogueur s'est vu mis sous les verrous pour vingt ans pour avoir diffusé vers l'étranger des informations sur la répression et les atteintes aux droits de l'homme. Mieux encore, Zarganar, le comédien le plus connu du pays, a été condamné à quarante-cinq ans sous prétexte de « subversion », deux de ses assistants à chacun quinze ans et un troisième à vingt-neuf ans. En fait, le régime n'a pas apprécié que l'artiste ait immédiatement prêté assistance aux sinistrés du cyclone alors que la junte ne se souciait que de son référendum. En une petite semaine, environ 80 opposants sont ainsi passés devant ces tribunaux sans

visage, calfeutrés derrière les hauts murs grillagés des prisons. Nombre d'entre eux ont été transférés dans des centres pénitentiaires éloignés, comme pour punir également les familles ou les collègues en rendant plus difficiles les contacts déjà rares et soumis à l'arbitraire officiel avec les détenus. Et les procès se poursuivent toujours à huis clos dans l'enceinte de la prison d'Insein à Rangoun.

Quant à la communauté internationale, exceptées quelques ONG encore autorisées à pratiquer sur le terrain sous étroite surveillance, le personnel diplomatique toujours en poste à Rangoun et les grandes multinationales qui font tranquillement leur beurre sur place, elle se tient coite faute de pouvoir entreprendre quelque chose de concret : les représentants de l'alliance informelle des diverses dictatures dans les organisations internationales veillent au grain et aux intérêts bien compris de la junte de Naypyidaw. Experts, rapporteurs ou autres émissaires spéciaux, pas plus que journalistes et reporters, ne sont bienvenus au Pays des mille pagodes, et ne sont autorisés à y flâner à leur guise, sous prétexte de sauvegarder le sacrosaint principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui.

Rapporteur spécial de la Commission, puis du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la Birmanie, Paulo Sergio Pinheiro a préféré ne pas demander le renouvellement de son mandat venu à échéance en mars 2008. Instruit par sa propre expérience, le juriste brésilien avait lancé en conclusion de son ultime rapport : « Si vous croyez aux lutins, aux elfes et aux trolls, alors vous pouvez croire qu'il y a un processus de démocratisation en cours en Birmanie. » Et lors de sa dernière conférence de presse, il constatait d'un ton désabusé : « Le gouvernement n'a tenu aucun compte du Conseil de sécurité ni du



Conseil des droits de l'homme, et n'est même pas capable de faire de petites concessions. »

Son successeur, le juriste argentin Tomas Ojea Quintana, n'est guère plus optimiste. A l'issue de sa visite sur place du 3 au 13 août 2008 à l'invitation des autorités, il indique dans son rapport des « signes encourageants » qu'il perçoit dans la libération de près d'une dizaine de milliers de détenus (parmi lesquels sept prisonniers de conscience en fin de peine) ou la finalisation de la nouvelle Constitution approuvée par référendum dans le contexte que l'on sait. Il relève néanmoins les conditions d'isolement carcéral des détenus politiques, les nouvelles arrestations et le maintien d'Aung San Suu Kyi en résidence surveillée. Et d'admettre qu'il faudra « des générations pour instaurer une démocratie au Myanmar », ce qui le conduit à proposer en toute candeur quatre éléments pouvant servir de repères : revoir et modifier les lois nationales afin de les mettre en conformité avec les normes internationales et les nouvelles dispositions constitutionnelles à propos des droits de l'homme ; libérer peu à peu tous les prisonniers de conscience ; réformer les forces armées en les éduquant aux droits de l'homme, et garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire. Beau programme en effet, et qui donne une image assez précise du travail qui attend cet expert à la bonne volonté évidente.

Une année plus tard, faute d'avoir obtenu le feu vert de la junte pour retourner sur place après une visite de quatre jours en mars 2009, Ojea Quintana a présenté son rapport à l'ONU en octobre 2009. Il y réitérait ses premières recommandations, exprimant « sa préoccupation au sujet des violations systématiques des droits de l'homme et du climat général d'impunité » dans le pays.

Et de souligner la nécessité de « libérer les consciences et la parole ».

De son côté, dans son rapport du 20 octobre 2008, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon déclarait à son tour ressentir comme « une source de frustration le manque de résultats tangibles sur la question des droits de l'homme au Myanmar ». Serait-ce l'effet (inattendu) d'un mauvais tour de magie noire concocté à son intention par les zélés serviteurs du chef de la junte ? La rumeur publique en est persuadée et divers commentateurs versés en la matière s'en sont faits l'écho. Dans ce pays où la tradition superstitieuse va de pair avec les enseignements bouddhistes, ordre aurait été intimé de dissimuler dans le plafond des suites réservées aux VIP et autres étrangers d'importance le large bandeau faisant office de ceinture pour tenir le *longyi* d'une femme enceinte, voire une petite culotte féminine : il est dit que ce genre d'objets menace le *hpoun* (virilité) des hommes... Ban Ki-moon et Ismail Gambari auraient été victimes de cet étrange rite, ce qui expliquerait la tiédeur des démarches onusiennes auprès de la junte.

Dès lors, faudrait-il s'étonner d'apprendre que les deux dignitaires internationaux ont été menés, lors de leurs brefs séjours respectifs à Rangoun, à la grande pagode de Shwedagon afin de s'incliner devant une statue de jade nouvellement installée dans l'un des pagodons où veille une multitude de bouddhas de toutes les dimensions et de tout temps ? Cette sculpture discrètement protégée ne semble guère différente des milliers d'autres témoignant de la dévotion locale. A y regarder de près pourtant, un œil attentif n'y retrouve guère la sérénité coutumière de l'Eveillée – « Normal, prétend un ami birman, cette statue pas si bouddhiste que ça reproduit en fait les traits du

maître de Naypyidaw. » Et d'ajouter que le chef de la junte paraît bel et bien marcher désormais sur les brisées de l'un de ses prédécesseurs, le général Saw Maung, pris d'une crise de démence en accomplissant un parcours de golf en compagnie de ses acolytes. Si cette petite histoire est arrivée aux oreilles du secrétaire général des Nations unies, on peut mieux comprendre son manque d'enthousiasme à l'idée de retourner au Pays des mille pagodes...

Après maintes tergiversations, Ban Ki-moon a fini par accepter « l'invitation » de la junte. Au cours de ce bref séjour des 3 et 4 juillet 2009 à Naypyidaw, il a rencontré Than Shwe et s'est entretenu avec quelques hauts fonctionnaires gradés ou non, sans être autorisé à rendre visite à Suu Kyi sous prétexte que l'enquête sur le bizarre épisode de l'intrus américain dans sa maison pourtant bien gardée était en cours et qu'il n'était pas possible d'intervenir dans les affaires de la justice. A l'issue de ce déplacement, les critiques ont fusé, reprochant au secrétaire général de l'ONU d'avoir « légitimé la junte » sans rien obtenir. Dans son rapport au Conseil de sécurité présenté le 13 juillet, il se contente de constater, dans le plus pur jargon onusien, que sa visite aura été une nouvelle « occasion manquée des généraux birmans de démontrer leur engagement en faveur d'une nouvelle ère d'ouverture politique ».

Quant à son émissaire spécial pour le Myanmar (selon l'appellation onusienne) Ibrahim Gambari – affublé par les généraux birmans du gracieux surnom de « ours brun » –, il s'est vu confier une nouvelle mission sur le Darfour et il devait être remplacé dans la plus grande discrétion par un diplomate indien, Vijay Nambiar, au service de l'ONU depuis 2004, qui avait mené

les discussions avec l'ambassadeur de la junte à New York en vue de porter secours aux sinistrés du cyclone Nargis.

Dans ces conditions, force est de constater que la junte birmane fonctionne dans une logique qui lui est propre, quitte à désarçonner l'observation extérieure et à brouiller l'interprétation, mais qui lui assure une assise confortée par des alliances de circonstance sur l'échiquier asiatique, voire international. S'il ne change guère sa manière de gouverner ou de se comporter, le régime militaire a sa façon bien à lui de s'adapter aux changements dans le monde et pour en amoindrir l'écho, il se retire davantage dans sa coquille : pour fuir des réalités qu'il refuse de voir, il déménage. Comme si, après avoir rebaptisé le pays et nombre de villes ou lieux-dits il y a quelques années, établir une nouvelle capitale terrée dans les montagnes suffisait à effacer le monde extérieur.

Echafaudé dans le plus grand secret (encore une manie caractéristique des militaires birmans), le projet a été dévoilé à l'improviste, le 7 novembre 2005, à l'heure de faire les cartons avant de se faire la malle, en une espèce de signal de fuite ressemblant fort à un sauve-qui-peut. Tout cela, chuchote la rumeur, pour se mettre à l'abri d'une éventuelle invasion étrangère, supposée américaine... et peut-être par crainte de désordres sociaux, voire sur conseil des astrologues.

Naypyidaw, c'est son nom, a surgi de la jungle, à proximité de la petite ville de Pinyinmana, à environ quatre cents kilomètres au nord de Rangoun, dans une vallée boisée. « La demeure des rois », comme l'appellent les généraux, vise désormais à être un « centre de commandement

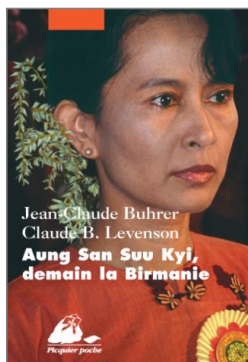
et de contrôle » sous haute sécurité, choisie en raison de ses facilités routières et ferroviaires, mais aménagée à la hâte afin d'offrir le gîte aux bureaux administratifs et gouvernementaux d'une architecture monumentale, en attendant de se doter d'une vraie base militaire, d'un hôpital, d'un barrage hydraulique, de ponts, de tunnels, de bunkers et même d'un terrain de golf. Mieux encore, afin de parachever son grand rêve bâtisseur de roi birman contemporain, sans regarder à la dépense, le général Than Shwe et ses proches ont fait ériger dans la nouvelle capitale (presque) à l'identique une réplique – d'un mètre moins haute – de la célèbre pagode de Shwe Dagon à Rangoun, que la famille et ses affidés ont inaugurée en grande pompe au début de mars 2009. A en croire le très officiel *New Light of Myanmar*, pour l'occasion le chef de la junte a poussé la générosité jusqu'à faire personnellement don d'une relique précieuse, une dent de Bouddha qui lui avait été offerte par le gouvernement chinois...

L'état-major des armées y a déjà pris ses quartiers, mais fonctionnaires et salariés n'ont pas le choix – ils doivent s'y installer sous peine de perdre leur emploi, quand bien même les couples ne peuvent y emménager ensemble par « mesure de sécurité » et faute de logements adéquats. Le Bureau international du travail quant à lui s'est inquiété des informations recueillies et recoupées dénonçant les déplacements de populations ainsi que l'utilisation du travail forcé pour réaliser constructions et infrastructures.

Les ambassades étrangères restent pour le moment à Rangoun, sans être réellement au clair sur les perspectives qui les attendent. Et pour bien marquer le changement, peut-être aussi pour s'assurer une légitimité que leur

refuse la population, le premier défilé militaire s'y est déroulé le 27 mars 2006 : les plus hauts gradés des forces armées ont suivi la parade en compagnie des attachés militaires étrangers conviés à cette fête annuelle, à l'ombre tutélaire de trois grandes statues de rois birmans d'autrefois. Cette démonstration de force, rejouée chaque année, a été l'occasion pour le généralissime Than Shwe, chef de la junte, de rappeler qu'une « armée forte était nécessaire dans la transition vers une démocratie disciplinée. » Autre exemple significatif de la mégalomanie ambiante, le faste déployé dans la nouvelle capitale naissante pour les noces, trois mois plus tard, de la fille du chef de la junte. La diffusion sur l'internet d'extraits vidéos de la cérémonie d'un kitsch extravagant frisait la provocation dans un pays devenu l'un des plus pauvres du monde.

Toujours aussi cauteleux, les militaires birmans n'apprécient pas plus aujourd'hui qu'hier que l'on parle d'eux ou que l'on s'intéresse de trop près à leurs manigances. Même le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Brésilien Paulo Sergio Pinheiro, avait pu le constater à ses dépens lors d'un entretien « privé » en mars 2003 avec des prisonniers politiques dans la prison de Rangoun : il avait soudain découvert un micro sous la table et n'avait pas hésité à faire un esclandre, écourtant immédiatement son séjour en signe de protestation. Depuis, le rapporteur de l'ONU n'a plus été autorisé à se rendre en Birmanie à l'exception d'une brève visite en novembre 2007, avant de se voir à nouveau refuser un visa. En présentant fin février 2006 son rapport annuel sur les violations des droits de l'homme dans ce pays, l'expert n'a pu que déplorer que durant les six ans de son mandat, peu de choses ont changé et que



Cette version électronique  
a été réalisée le 29 février 2012  
par ePagine  
([www.epagine.fr](http://www.epagine.fr))  
en partenariat avec le Centre National du Livre  
([www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr))

ISBN PDF : 9782809707359